

# AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2015 N°126



Me. chavillon 00

4	Vie au Village
10	CCAS
12	Associations
20	Comptes-Rendus
21	Projets Mairie
23	Détente
24	Informations

## EN MARS

**Théâtre à Auteuil  
les 13, 14, 15 mars**  
Organisé par le CODATYV

**13 mars à 20h45 :**  
Les cuisinières de Carlo Goldoni

**14 mars à 20h30 :**  
Toc toc de Laurent Baffie

**15 mars à 16h00 :**  
Cochons d'Inde  
de Sébastien Thiery

## EN MARS

**Réunion**  
**« Auteuil pour les jeunes »**  
**16 mars - 19h à la mairie**  
Jeunes d' Auteuil, venez  
exprimer vos besoins et  
vos attentes ( animations,  
ateliers, infrastructures...)

## Calendrier des manifestations 2015

06/03/15	Arpent de Bacchus	Assemblée generale	Salle des fêtes
13-14-15/03/2015	Codatyv	Theatre	Salle des fêtes
14/03/15	Arpent de Bacchus	Taille de la vigne	Vignes Saint Sanctin
16/03/15	Mairie	Reunion jeunes	Mairie
21/03/15	Ecole	Carnaval et bal du printemps	Salle des fêtes
22/03/15	Gym Auteuilloise	Stage sportif	Salle des fêtes
23/03/15	Club de Loisirs Auteuillois	Repas	Relais Auteuil
06/04/15	Mairie	Chasse aux œufs	Parc de la Mairie
11/04/15	Arpent de Bacchus	Mise en bouteilles cuvee 2014	Mairie
12/04/15	L'Oiseau Lire	Foire aux livres	Salle des fêtes
18/04/15	Comités des Fêtes	Soirée Tartiflette	Salle des Fêtes
22/04/15	Zumba	Verre de l'amitié	Salle des fêtes
A programmer	C' dans l'R	Pétanque	Terrain de sport
A programmer	Comité des fêtes	Expo artisanale	Salle des fêtes
06/06/15	Avenir Sportif Auteuillois	Tournoi de football	Stade de foot
A programmer	CCAS	Sortie seniors	
20/06/15	Mairie/Comité des fêtes	Fête de la musique	
20/06/15	Zumba	Stage et zumba party en plein air	
26/06/15	Les P'tites Frimousses	Gouter	Salle des fêtes
26/06/15	Krav Maga	Assemblée generale	Maison des Associations
27/06/15	Comité des fêtes	Fête des prix et kermesse	Ecole
05/07/15	CCAS	Pique-nique	Parc de la Mairie

**Mesdames, Messieurs,**

Voilà bientôt un an, depuis les élections du mois de mars 2014, que la nouvelle équipe municipale est en place.

Progressivement, nous avons appris à travailler ensemble en retrouvant la sérénité que vous souhaitiez pour répondre aux enjeux de la gestion communale, faire un état des lieux des dossiers en cours, s'approprier la situation budgétaire et ses perspectives, prioriser les travaux à mener, et surtout, de prendre le temps d'échanger avec les Auteuillois sur leurs attentes.

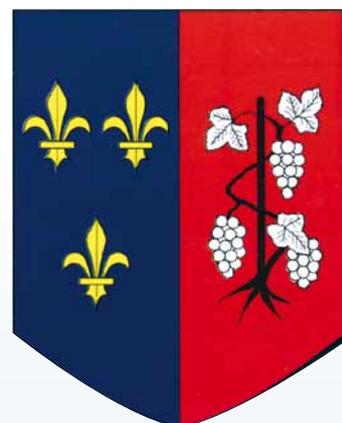
La mise en place des rythmes scolaires a été un travail important qu'il a fallu prendre en compte et gérer un peu en urgence. Ce fut une première expérience du travail en équipe, un effort budgétaire important pour la commune, mais aujourd'hui les choses sont en place. J'en profite pour saluer l'équipe enseignante de l'école Sully, les personnels qui y travaillent, les représentants des parents d'élèves, les petites frimousses, qui, tous, s'investissent au profit de nos enfants, un grand merci à eux tous, car nos enfants sont bien le cœur et l'avenir du village, notre richesse !

Autre sujet rapidement arrivé au centre de nos préoccupations, l'intercommunalité. C'est un vaste sujet d'autant que de nouvelles réformes territoriales sont envisagées, que l'avenir de nos territoires et la place des petites communes comme celle d'Auteuil-le-Roi au sein de ces structures sont des questions dont les réponses ne sont pas encore parfaitement connues. Quoi qu'il en soit, nous faisons partie de l'intercommunalité « Cœur d'Yvelines » qui en est à ses débuts. Il y règne une bonne ambiance de travail, une volonté d'avancer ensemble pour répondre aux besoins communs dans ce contexte budgétaire difficile.

Au plan local, le PLU élaboré par la municipalité précédente est en cours de modifications pour prendre en compte les observations des services de l'état. Nous avons la volonté de faire aboutir ce dossier rapidement, de façon sereine et objective, car c'est un dossier majeur et attendu, qui donnera le cap sur l'évolution de notre village pour les prochaines années.

Le contexte budgétaire et les baisses annoncées des dotations et subventions doivent nous inciter à la prudence, mais pour autant, nous restons mobilisés pour assurer un développement raisonné et raisonnable de nos investissements, à la hauteur de nos moyens et au mieux des intérêts communaux.

Mais je reste optimiste. Auteuil-le-Roi est un village où il fait bon vivre ensemble, où le lien social est fort, où l'animation associative du village est une force, où le personnel et les élus sont investis dans leurs missions de service public.



Bien cordialement  
**Marie-Christine Chavillon**  
Maire d'Auteuil-le-Roi

## Les Vignes à Auteuil



Comme je vous l'ai expliqué dans le paragraphe «cadastre avant 1789» notre commune possédait 70 hectares de vignes ( 140 Arpents).

D'après une petite étude de M. Robert MATHIEU paru en 1923 voici un petit résumé de l'évolution de cette culture

L'abbé IRMINION de Saint-Germain-des-Prés fait état dans un livre de comptes (POLYPTIQUE D'IRMINION) de revenus de vignes sur 48 arpents (24 Hectares) situés à Beconcelles (près d'Orgerus) Beule, Mézière et Auteuil-le-Roi pour environ 1,5 Hectares, le loyer demandé était de 4 muids de vin (255 litres).

Les vignes étaient plantées sur des lieux dits existants encore actuellement : la Bove, le Fief, la vente à Colin, le bois de Beynes, la Coudraye, le Poteau, le Clos Georget, la Tuilerie, les Bottines, le Rû de Gaumé etc... En 1602, Nicolas Moreau Seigneur d'Auteuil possédait une Maison rue de l'Église avec un pressoir devant (emplacement de l'école).

Il existait deux autres pressoirs : l'un au Seigneur de la Coudraye (Beynes), l'autre à l'abbaye de Neauphle-le-Vieux. Tous les vigneronns étaient tenus de pressurer leur vin à l'un de ces pressoirs.

L'Arpent de vignes valait à cette époque de 100 écus à la Tuilerie à 19 écus au clos Georget.

Il n'a cessé de diminuer ensuite.

Les premières maladies sont apparues au XIXe siècle :

- l'Oïdium vers 1852 - 1854

- le Mildiou vers 1880

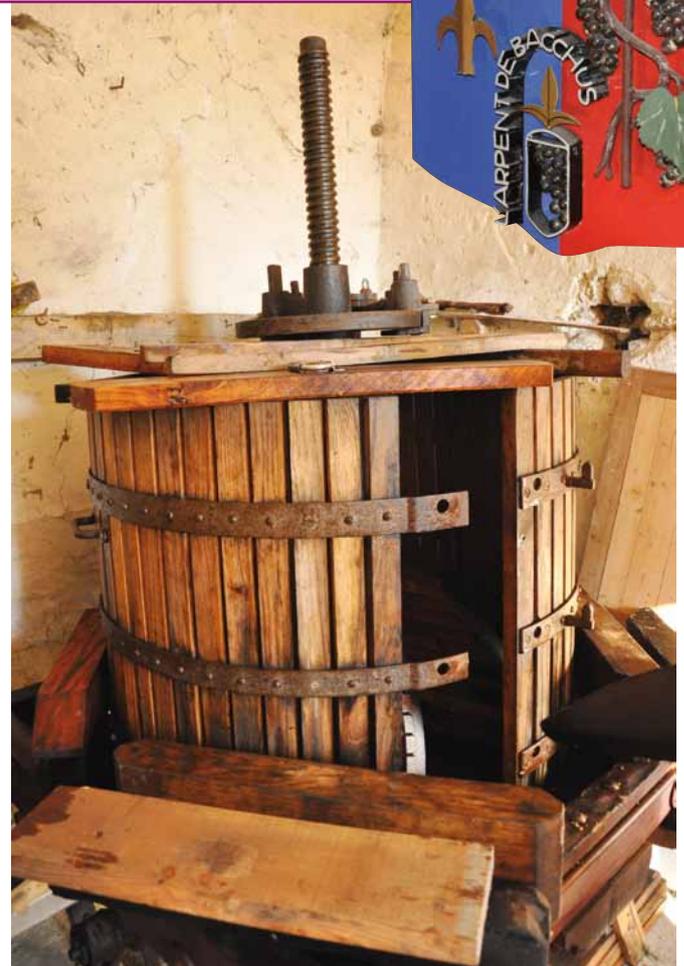
Un hiver très rigoureux en 1879 et le phylloxéra ravagea les vignes restantes.

Le développement du chemin de fer permettant l'arrivée du vin du Midi n'incita pas la continuation de la culture. En 1903, il en restait 15 Hectares.

Les dernières vignes et les dernières vendanges eurent lieu après la dernière Guerre Mondiale. Le dernier récoltant Monsieur Robert Veilleard dit avoir cessé en 1950.

Le vin d'Auteuil était un vin blanc acide mais ne titrant que 8,5° d'alcool.

Depuis 1992, une Association s'est créée : «*l'Arpent de Bacchus*» pour faire revivre la vigne d'Auteuil et en 1995, la première nouvelle vendange a eu lieu et le vin produit est très acceptable. Un vin blanc ressemblant à du Muscadet, et titrant 11°. La récolte de 1997 a été de 350 litres environ à la sortie du pressoir.



## Traitements – Vendange - Vinification

### Les traitements

#### Les produits :

Aviso DF	Excoriose	Pénétrant
Valiant flash	Mildiou	Systémique
Score	Oïdium	Systémique
Fastine	Mildiou	Pénétrant
Legend	Oïdium	Systémique
Agrocéan B	nutrition foliaire	
Agrocéan Mg	nutrition foliaire	
Microthiol	Acariens	Contact
Cantus	Pourriture grise	Systémique / Pénétrant
Cascade	vers de la grappe	Contact

Dés herbantant : 3,30 cl de produit pour 18 litres d'eau

#### Nota :

- Le pénétrant ne protège pas les nouvelles pousses
- Les traitements en pleine chaleur ne sont pas conseillés. Privilégier le traitement le matin après disparition de la rosée.
- Avant chaque traitement, pratiquer une taille verte lorsque la végétation a atteint environ 3 centimètres au-dessus du 3<sup>e</sup> fil. Eliminer les rejets mais laisser les

feuilles déjà développées.

- Le premier traitement est à effectuer dès le stade 5/6 feuilles.

Si il pleut, différer les traitements dans le cas d'utilisation de produits « contact ».

### Protection du vignoble contre les oiseaux et autres

Environ un mois avant la vendange, mise en place des filets de protection.

Il sera possible de vérifier la maturation des raisins par un prélèvement et mesure au mustimètre. Prélèvement à effectuer sur l'ensemble du vignoble.

**A savoir :** Il faut environ 1,2 kilogramme de raisin pour produire 0,75 centilitre de vin.

### La vendange

Une semaine avant la vendange, sortir le pressoir et l'abreuver.

La veille de la vendange, préparer les bacs (nettoyage, séchage...), mettre le pressoir en place et préparer les cuves (nettoyage).

Le jour de la vendange, le matin retirer les filets de pro-



tection et supprimer éventuellement les grappes pourries.

Pendant la vendange l'après midi, s'assurer que les bacs ne contiennent pas de feuilles, de débris divers et de raisins pourris.

## La vinification

Une fois le moût pressé, le protéger au fur et à mesure du remplissage de la cuve à raison de :

3 grammes de  $SO_2^*$  / hl → 2 centilitres / hl  
*\*Bisulfite à 15% de concentration.*

En fin de pressage, procéder au collage du moût avec de la bentonite (argile) sur la base de 60 grammes de bentonite mélangée à 0,5 litre d'eau à 37°C pour 1 Hl de moût.

### - Exemple pour 400 litres de moût il faut :

Mélanger dans un grand saladier 240 grammes de bentonite dans 2 litres d'eau à 37°C. Incorporer petit à petit la bentonite dans l'eau à l'aide d'un fouet « éviter les grumeaux ». Laisser reposer 20 à 30 minutes. Incorporer la préparation au moût puis brasser l'ensemble. Placer le tulle (voile) de protection sur la cuve et laisser reposer 24 à 48 heures.

Il se peut que la cave soit froide ainsi que le moût. Il conviendra alors de réchauffer la cave. Attention pas de trop, le moût ne devant pas dépasser 25° C. Sinon le refroidir avec des bouteilles de glace.

## Premier soutirage

Raccorder le tuyau à la bonde de la cuve et soutirer dans un premier saut jusqu'à obtenir un moût relativement clair et passer dans un autre saut qui remplira la seconde cuve. Réserver les bourbes récupérées au début et à la fin du soutirage et laisser reposer 24 heures (protéger le saut avec du tulle).

Le lendemain soir (voir le surlendemain) récupérer le moût clair du saut et l'incorporer à la cuve.

## Ensemencement ( levurage )

Dose → 15 grammes / Hl

- Exemple pour 400 litres de moût il faut pour réhydrater les levures :

Faire chauffer à 35°C 0,6 litre de moût et 0,6 litre d'eau + 3 cuillère à café de sucre cristallisé.

Verser 60 grammes de levure dans la préparation qui sera à ce moment là à 35°C maxi.

Mélanger pour obtenir un velouté et laisser reposer 45 minutes environ.

Incorporer le mélange à la cuve en brassant et remettre le voile.

## Chaptalisation

S'il est nécessaire d'augmenter le degré d'alcool, ajouter 1,7 kilogramme de sucre semoule par degré supplémentaire par Hl de moût.

- Exemple pour 400 litres de moût à 9,5° que l'on veut porter à 10°5 il faut ajouter :

→  $1,7 \times 1,5 \times 4 = 10,2$  kilogramme de sucre semoule

La chaptalisation devra être réalisée 24 à 48 heures après l'observation du début de fermentation (apparition d'un léger bouillonnement et crépitement dans la cuve).

## Suivi de la fermentation

Tous les jours environ à la même heure, relever la densité et la T° du moût et enregistrer les paramètres sur un graphique. Toujours remettre en place le voile pour éviter les insectes qui ne manquent pas d'être présents pendant la période de fermentation.

Brasser le moût tous les deux jours, et si nécessaire écumer le avec une écumoire.

Lorsque que la densité est environ 0,90 / 095 et la T° du moût à la température ambiante, la fermentation est terminée.

A ce moment, protéger le vin à raison de 4 grammes de SO<sub>2</sub>\* / hl → 2,67 centilitres de bisulfite

\*Bisulfite à 15% de concentration.

Bien brasser et mettre en place le couvercle et le gonfler.

## Elevage sur lie

Nous pratiquons ce type d'élevage. Toutes les semaines pendant deux mois, relever les levures mortes en brassant le vin.

Prélever un échantillon de vin pour le faire analyser dans un laboratoire d'œnologie. Demander les paramètres suivants :

## Paramètres :

- Masse volumique
- Alcool
- Sucres réducteurs
- Acidité totale
- Acidité volatile corrigée
- Anhydride sulfureux libre
- Anhydride sulfureux total



## Commentaires de dégustation

Si l'acidité est élevée il est possible de désacidifier le vin par un apport de bicarbonate K (potassium)

### Prendre conseil auprès de :

LITOV / Laboratoire d'analyses

18 rue de la Torpille

49400 Saumur

Tél. : 02-41-50-15-84

Fax : 02 41 38 34 88

Surveiller le vin pendant cette période d'élevage sur lie en goûtant régulièrement.

Si odeur « d'œuf pourri » interrompre immédiatement l'élevage sur lie et procéder à un soutirage.

Protéger le vin avec 2 grammes / hl de SO<sub>2</sub>.

Plusieurs soutirages sont nécessaires pour obtenir un vin clair sans « voltigeurs ».

Vérifier le taux de SO<sub>2</sub> avant la mise en bouteille.

→ Minimum 40 mg / litre

→ Maximum 50 mg / litre



# Café Littéraire

L'Oiseau Lire

L'association l'oiseau lire  
Organise un  
**Café littéraire**  
Samedi 11 Octobre 2014  
de 10H à 13H  
Au 5 Rue du Ri d'Orme  
Une rencontre conviviale  
pour découvrir la bibliothèque  
autour d'un petit déjeuner.  
**Ouvert à Tous !**



C'est dans la douceur automnale du mois d'octobre que s'est tenu le deuxième café littéraire de l'Oiseau lire.

Malgré « son jeune âge », ce petit-déjeuner littéraire est devenu un événement incontournable dans la vie de notre petite bibliothèque (qui a tout de même en réserve plus de 5000 livres !) Il est un moment de partage très convivial où la douceur des mots se mélange à la douceur des gâteaux et sucreries généreusement faits et offerts par les bénévoles de l'association. Cette année, les gérants de notre relais nous ont gracieusement offert de

beaux donuts de toutes les couleurs pour agrémenter la venue des tout petits. Nous les en remercions.

Plus de 40 visiteurs, lecteurs amateurs ou assidus ou simplement amis ou curieux, se sont joints à nous dans la bonne humeur et ont feuilleté les nouveaux ouvrages proposés.

Le café littéraire a été l'occasion de s'interroger sur le thème « Lire c'est quoi... ? » est plus qu'un long discours,

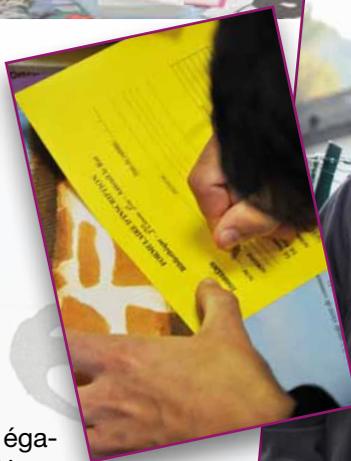




les Mots retenus par deux jeunes adolescentes auteilloises nous ont rappelé leur importance :

Lire c'est...  
S'évader dans un autre univers  
reposer son esprit  
apprendre  
rêver d'un monde nouveau

Pour certains d'entre vous, le petit-déjeuner a été également l'occasion de s'inscrire à la bibliothèque. Nous nous en réjouissons et vous souhaitons la bienvenue. Nous vous donnons tous rendez-vous en octobre 2015 pour la troisième édition.



# Repas des Seniors



Le CCAS avec la participation de la commune a eu la joie d'accueillir le 18/10/2014, nos 60 seniors et extérieurs au repas annuel qui se déroulait à la salle des fêtes. Pendant le repas, orchestré par le Relais d'Auteuil, un diaporama de photos a été diffusé pour rappeler les bons moments des festivités auteuilloises. Le repas s'est fini par des chansons, des valse et des paso-doble.





Menu

Kir ou cocktail sans alcool

Prec les mises en bouche

Feuillantine de poisson

Cuisse de canard confit

Tian de légumes et gratin dauphinois

Plat de fromages affinés de nos régions

Tiramisu au chocolat





Le Téléthon s'est déroulé les vendredi 5 et samedi 6 décembre.

Le vendredi soir, le parcours des lumières et les ateliers de krav maga ont vu une belle mobilisation des Auteillois. Le samedi, le marché de Noël s'est déroulé tout au long de la journée, avec la participation d'artisans et d'associations, (l'ADB, l'Oiseau Lire, C' dans l'Air d'Auteuil, le CDF ..) Pour clôturer cette manifestation, à la tombée de la nuit, des lanternes se sont envolées à l'extérieur de la salle des fêtes,

### Vendredi



### Samedi



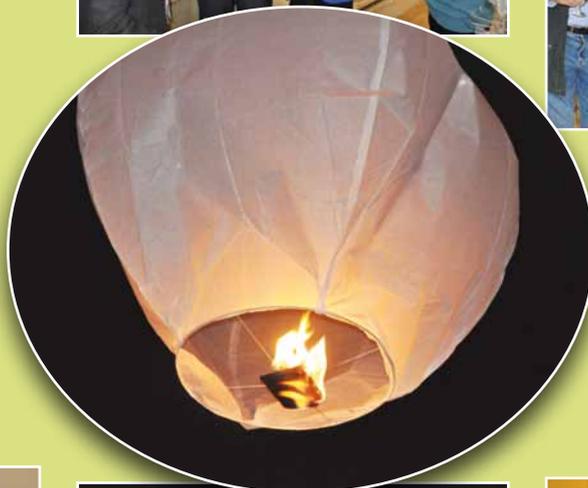
très belle initiative de C' dans l'Air d'Auteuil, les enfants étaient émerveillés de voir ces lumières virevolter dans le ciel.

Cette année, nous avons récolté la somme de 1181,47 € au profit du Téléthon.

Encore merci à tous les participants pour leur implication et leur générosité.

Notre partenaire, la société **Poullain** nous a permis de vendre des rosiers, nous les remercions pour ce don et leur fidélité.

A l'année prochaine.



# Comité des Fêtes



**Samedi 13 décembre, enfants, parents, grands-parents sont venus à la salle des fêtes du village pour assister à la traditionnelle fête de Noël.**



Un spectacle de magie, chansons, bonne humeur a conquis le public.

Après une collation appréciée, les enfants ont interprété avec succès leurs chants menés par l'équipe enseignante.

Puis le père Noël fit son apparition avec son lot de petits cadeaux.

Un grand merci à tous les participants, petits et grands.





# Zumba de Noël



Pour célébrer le premier Noël de la Zumba à Auteuil, Feel'Ness a souhaité réunir tous ces zumbamigos.

Un buffet préparé par tous, de la musique, des parents, amis et enfants, tous présents pour partager un moment de bonheur, de danse et de sport ! Finalement, nous avons beaucoup transpiré et peu mangé. Mais qu'est-ce que nous sommes amusés ! Alors rendez-vous pour la prochaine Zumba party.





*Bientôt à Auteuil : Le Sport accessible à tous*

## L'Avenir Sportif Auteillois

L'ASA créée en 1989 a pour objet :  
« La pratique de l'éducation physique et des sports ». Depuis sa création, seul le Football est pratiqué dans notre Association.

Nous envisageons avec la municipalité d'Auteuil de transformer le stade rue de GOIN en centre sportif, où la pratique d'autres sports sera possible. L'aménagement de l'espace autour du stade, permettra la pratique de nombreux sports :

**Athlétisme**  
**Badminton**  
**Basket**  
**Hand ball**  
**Hockey sur gazon**  
**Tennis**  
**Tennis de Table**  
**Volley-ball**

D'autres sports comme le cyclisme ou les arts martiaux (salle polyvalente) peuvent être pratiqués à Auteuil. Nous sollicitons tous les Auteillois qui souhaiteraient participer à la création d'une nouvelle section au sein de l'ASA, de bien vouloir se manifester.  
Jean-Pierre Rivet - 06.08.09.08.43  
tech.europe@wanadoo.fr

### Football

Félicitations à **Fabien LENZI et ses joueurs U15**, qui ont obtenu leur première victoire de la saison, équipe nouvellement constituée. Les débuts ont été très difficiles mais le travail commence à payer.



# Commémoration du 11 novembre



L'Union Nationale des combattants, créée au lendemain de la guerre 1914-1918 par Georges Clémenceau et le Père Brottier, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle rassemble les Françaises et les Français qui ont porté l'uniforme lors des conflits, et les veuves d'Anciens Combattants. La pérennité est assurée par les nouvelles générations, appelés du contingent, militaires d'active, réservistes et gendarmes.

Ses actions sont humanitaires et civiques elles transmettent le devoir de mémoire aux générations successives en participant aux cérémonies patriotiques, notamment celle du 11 Novembre et toutes autres commémorations en tant que témoin et passage de relais.

Tous les Anciens Combattants de 14-18 ont disparu, l'effectif des

39-45 se réduit. Les adhérents actuels sont issus parmi les plus de 3 millions de Français qui ont participé à la guerre d'Algérie ou territoires voisins entre 1952 et 1962.

L'UNC a permis d'obtenir pour ceux-ci le titre de reconnaissance de la Nation et pour beaucoup, la carte du Combattant. Elle intervient et instruit pour ses adhérents les dossiers de retraite du combattant et retraite mutualiste.

L'UNC de notre secteur est intercommunale, depuis 1923, elle regroupe principalement 6 communes, dont AUTEUIL-LE-ROI.

Dénomination : « *UNC de THOIRY et ses environs* ». Le siège social est

en Mairie de Thoiry.

Des rencontres tournent dans chaque commune notamment lors des assemblées générales. En novembre 2011, Auteuil-le-Roi nous a reçus dans sa salle des fêtes.

Vous pouvez rejoindre notre structure, notre nombre et notre cohésion font notre force pour défendre l'intérêt général.





# Vœux du Maire



**Nous avons eu le plaisir, lors de la cérémonie des vœux de recevoir le trophée des Mariannes du Civisme.**



**N**otre commune s'est classée première aux élections municipales pour les communes de 500 à 1000 électeurs inscrits, avec un taux de participation de 81,91 %. Mme Jacqueline Aboudaram, représentante de l'Union des Maires des Yvelines nous a remis ce trophée, une plaque en fer à apposer à la mairie, ainsi qu'un diplôme. Nous la remercions vivement d'avoir fait le déplacement pour nous remettre ce trophée.



# Débats d'Orientations Budgétaires

Les conseillers municipaux se sont réunis lors de plusieurs Débats d'Orientations Budgétaires (DOB) en janvier et février 2015, et ont statué sur différents projets qui verront le jour dans les mois et années à venir.

Il a été rappelé que les communes de moins de 3 500 habitants n'ont **pas l'obligation** d'organiser de DOB. Ces DOB ont été riches, et ont eu pour objectif principal de **répondre aux demandes des Auteillois**, tant au niveau du sport, de la culture, de la sécurité que de la vie du village, le tout dans un contexte où les **dotations de l'état baissent**.

## DECISIONS BUDGETAIRES

- Arrêt de l'ancien contrat rural incluant preau, maison des associations et vitraux de l'église
- Arrêt de la micro-crèche
- Nouveau contrat rural incluant 3 projets



Projet 1 **150 000 €**

Création d'un **cœur de village** avec l'aménagement de la place **René Cassin** et ouverture du parc de la mairie

Projet 2 **220 000 €**

**Rénovation** et/ou **agrandissement** de l'école répondant aux besoins de **nouvelles classes** et de locaux pour les **TAP**



Projet 3 **30 000 €**

**Agrandissement** de la **bibliothèque**



## Débats d'Orientations Budgétaires



Projet 4 **100 000 €**

Installation d'un **terrain multisports**



Projet 5 **120 000 €**

Projet 6 **25 000 €**

Travaux de **voirie** et de **sécurité**



La **trésorerie disponible** de la commune arrêtée à fin 2014 est de **462 538 €**.

Le coût hors subventions de l'ensemble de ces projets s'élève à **645 000 €**. Selon le montage des dossiers, le coût net à charge de la commune est au maximum de **405 000 €**.

L'équipe municipale s'est organisée en sous-commission pour le pilotage de ces projets. Ces sous-commissions se réunissent d'ores et déjà sur l'élaboration détaillée de ces projets et sur un plan d'actions.

Lors des élections municipales vous nous avez témoigné une confiance que nous souhaitons mettre à l'honneur avec ces projets. Nous vous communiquerons l'état d'avancement de ces projets qui constituent désormais notre feuille de route pour le bien-être de notre village.



## LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES du 22 et 29 mars 2015 REMPLACENT LES ÉLECTIONS CANTONALES.

Les élections départementales auront lieu le dimanche 22 mars pour le premier tour et le dimanche 29 mars pour le second tour.

**E**n raison de la réorganisation des cantons, notre commune fait désormais partie du canton d'**AUBERGENVILLE, composé des communes suivantes :**

Andelu, Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Autouillet, Bazemont, Bazoches-sur-Guyonne, Behoust, Boissy-sans-Avoir, Bouafle, Flexanville, Flins-sur-Seine, Galluis, Gambais, Garancières, Goupillières, Grosrouvre, Herbeville, Jouars-Pontchartrain, Marcq, Mareil-le-Guyon, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Méré, Les Mesnuls, Millemont, Montainville, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Chateau, Neauphle-le-Vieux, Nézél, La Queue-lez-Yvelines, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Thoiry, Le Tremblay-sur-Mauldre, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric.

Ces élections départementales remplacent les élections dites « cantonales ».

Nous voterons désormais pour élire des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux).

**Désormais, le mode d'élection des conseillers départementaux est modifié :**

Deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à 2 tours.

Les candidats se présenteront en binôme composé d'une femme et d'un homme.

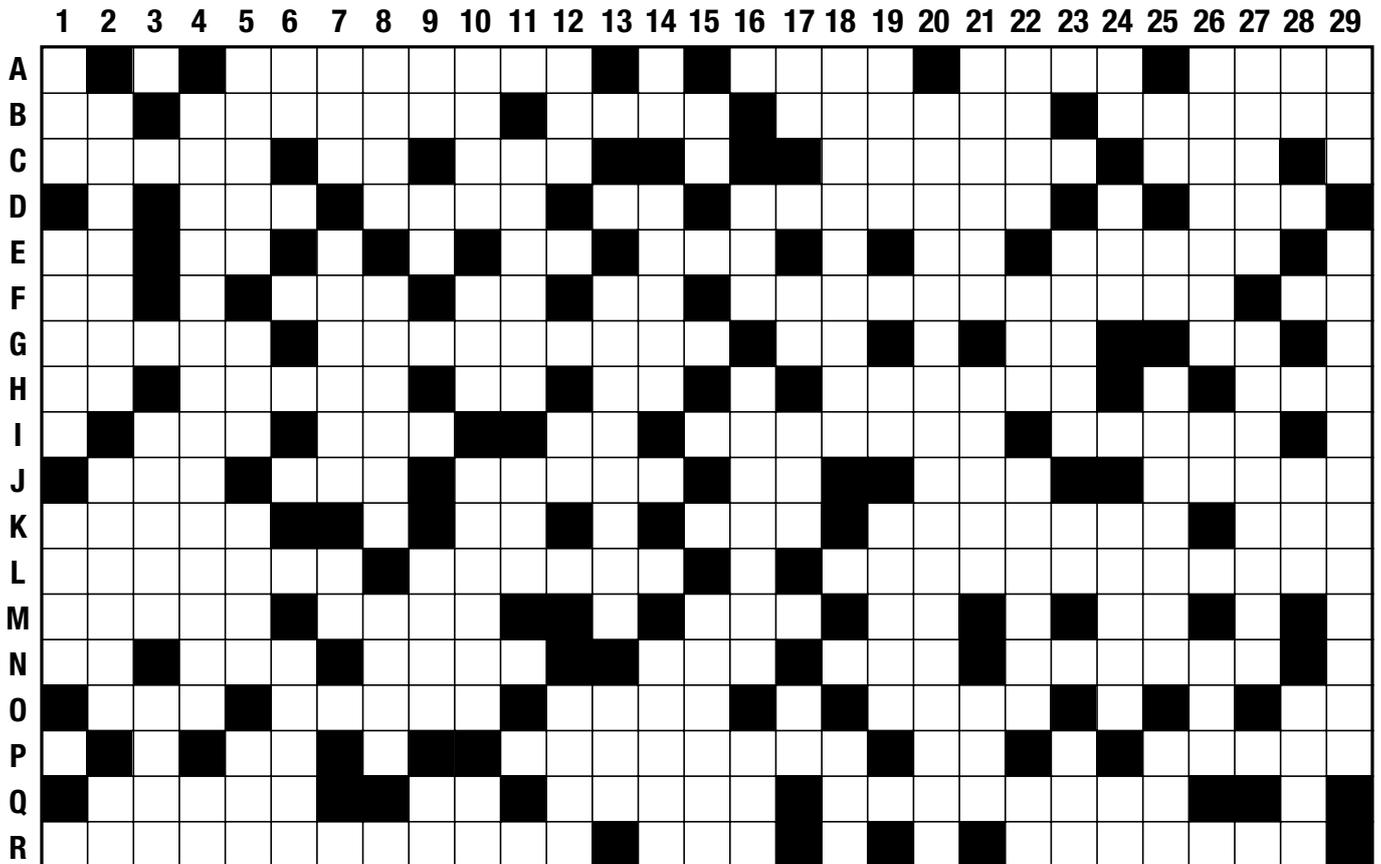
Ils seront élus pour 6 ans, et seront renouvelés en intégralité et non plus par moitié.

Pour conforter la parité, la loi prévoit que le **binôme des suppléants** des candidats doit lui aussi être composé de deux personnes de sexes différents, afin que chaque candidat et son remplaçant soient du même sexe.

Au premier tour, pour être élu un binôme devra recueillir la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, seront autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (article L210, al.8).

# Les Mots Croisés Auteuillois



**Horizontalement :**

**A** : Nectarines – Variété de musique – Etoile anglaise – Chef de bande **B** : Sur un cahier d'écolier – Notre premier adjoint – Baudets - Choses de peu de valeur – Ses vitraux sont à refaire. **C** : Premières lettres d'un chanteur français en apesanteur – Montant du désengagement de la sécurité sociale – Salé ou non, il se tartine – Particule électrique **D** : Dévêtus – Sorte de petite autruche – Les gendarmes en distribuent joyeusement – Prénom associé à l'Hebdo – Démonstratif **E** : Consonnes – A coudre – Fleuve italien – Identique – Prénom féminin en phonétique – On la fouille souvent – **F** : Interjection – Celui d'une femme est toujours rempli – Participe du verbe avoir – Actrice militante pour nos amis les bêtes – Association Auteuilloise culturelle – Possessif **G** : Un conseiller municipal chargé de la sécurité – Notre maire – Abréviation de Sa Sainteté – Conjonction de coordination – Registre du Commerce **H** : L'homme en possède 206 – Quatrième adjoint ancien combattant – Précédé de Docteur – Interjection – Un peu dépassée – Après le Hi – **I** : Tout en haut de la montagne – Elle doit s'appliquer – A l'intérieur – Dure toute l'année – L'association Feelness nous l'enseigne – **J** : A l'ennemi – Le troisième – Lisières – Celui de l'orme à Auteuil – Changea – Hautes autorités de l'église **K** : 3° adjoint en palindrome – Prénom masculin en phonétique – Société – Une commission s'en charge – Lettre de l'alphabet grec **L** : Empêchera – Conseillère municipale ac-

tive pour l'enfance – Une fois tous les quinze jours dans la salle des fêtes avec Christine – **M** : Une seconde adjointe préposée aux chiffres – En fin de phrase à l'église dans les textes – Solide – Se répète avec plus et moins – Interjection méditerranéenne **N** : Conjonction qui associe – Enleva – Bières anglaises – Possessif – Attribut de l'oiseau – Nous y sommes quinze très souvent – **O** : Un allemand – Conseiller municipal et footballeur – On les cherche, on les perd et par chance, on les retrouve – Située – Note de musique **P** : Pronom personnel – Elèves – Répété deux fois, on aime le sien – Caresse dans les bras **Q** : Autrefois un prénom très utilisé pour le chien – Sans prénom – Quand il les ouvre, l'oiseau s'envole – Association auteuilloise de défense – **R** : Elles sont 16 actuellement sur la commune – Epoque – Un saint de la commune

**Verticalement :**

**1** : Toute taxe comprise – Conseillère municipale attachée au Social – Bolet – **2** : Dieu du vin – Pratiquée dans une de nos Associations – Consonnes – **3** : Sanctionne – Terrains sur l'eau – **4** : Internationalisation – Note de musique **5** : Conseiller municipal en voirie – A malice – Environ le nombre d'inscrits à l'ASA – Frappé contre la porte – **6** : Petit ruisseau – Etonné **7** : Association des Anciens combattants – Cette modeste première grille – Fleuve **8** : généralement et couverts – Avant dans la plupart des piscines – En pique-nique, presque indispensable, au familial **9** : Venu

– Moitié – Se figea – Condition **10** : Arbre ou morceau d'une de nos rues – Associée à Adam – Conseillère municipale dans les travaux – Encore ce fleuve italien **11** : Conseillère municipale, rédactrice adjointe du bulletin municipal et qui peine à vous créer cette première grille – Suivi de pare – **12** : Ecluse – Infinitif – Carole s'en occupe : loto ou voyage, elle s'active pour vous – **13** : Conseiller municipal de la campagne – Règle **14** : Il se lance – Conseiller municipal aux chiffres – Elle se fixe avant de monter – **15** : ... et seulement ... - Ses fleurs sont splendides qu'elles soient anglaises, naines, grimpantes – **16** : de chemise – Conseiller municipal sur le net – Est Sud Est **17** : Fleuve – A ronger – Elle n'est pas seule et à plusieurs, elles tapissent notre village – Pas de mines ici **18** : Une des commissions très sérieuses – Généralement par deux pour glisser **19** : Unir – Pronom impersonnel – Saturnin au féminin pluriel – **20** : Vous êtes à l'intérieur – **21** : Répéta – Isolés – **22** – Très dans le désordre – Marié – Généralement prête à accoucher- Personnel **23** : Courbez – Du à l'envers – Temps d'Aménagement Périscolaire **24** : Note de musique – Ego – Vit de nouveau – Répété deux fois un peu fou **25** : Soldat – Courrier recommandé – Amidonner – Bus **26** : En haut de l'église – Bonne action – Se rendra **27** : La plus vieille – La nôtre est dans les bois **28** : Condition à l'envers – Enlève de l'autre sens – Vêtue **29** – La dernière des dernière – Patron de notre chapelle.



## ÉTAT CIVIL

### DECES

Monsieur LEMAITRE  
François, Joseph le 19/11/2014

Monsieur MAHOT  
Claude, Robert le 22/11/2014  
Monsieur MAHOT a été 25  
années au conseil municipal  
dont 19 années en tant que  
maire adjoint. Il a œuvré pour  
la commune d'Auteuil le Roi  
et nous pouvons souligner son  
dévouement.

### Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :  
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire (Auteuil) : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :  
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :  
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :  
Samedi matin :  
la Queue-Lez-Yvelines  
Dimanche matin :  
Montfort et Beynes



## DECHETERIES DU SIEED

**A partir du Lundi 2 Mars  
Changement d'un jour d'ouverture**

**Pour vous offrir un jour d'ouverture en plus,  
les déchèteries du SIEED fonctionneront en binôme,  
à partir du Lundi 2 mars 2015**

**Binôme des déchèteries de GARANCIERES/MERE :**

### DECHETERIE DE GARANCIERES

LUNDI : FERMETURE (Méré ouverte)  
MARDI : 10 h- 12 h 30 et 13 h 30- 17 h  
MERCREDI – JEUDI : fermée  
VENDREDI : 10 h-12 h 30 et 13 h 30- 17 h  
SAMEDI : 10 h- 12 h 30 et 13 h 30- 17 h  
DIMANCHE : 9 h 00- 13 h 00

### DECHETERIE DE MERE

(aucun changement)  
LUNDI : 10 h- 12 h 30 et 13 h 30-17 h  
MARDI : FERMETURE (Garancières ouverte)  
MERCREDI- JEUDI : fermée  
VENDREDI : 10 h-12 h 30 et 13 h 30- 17 h  
SAMEDI : 10 h - 12 h 30 et 13 h 30- 17 h  
DIMANCHE : 9 h 00- 13 h 00

## Horaires d'ouverture de la Mairie

**Mardi** : 14h00 - 19h00 - **Jeudi et vendredi** : 14h00 - 17h00

**1<sup>er</sup> samedi de chaque mois** : 9h00 - 12h00

**Tél.** 01 34 87 43 15 - **Fax** 01 34 87 58 08

**Site** : [www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

**E-mail** : [mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr)